



## CHARTRE DU GROUPE COMPETITION



Le Club est un lieu d'échange et de partage. L'échange avec les autres se fait lors des compétitions, des entraînements, des rassemblements mais aussi en dehors du cadre purement sportif.

Les enseignants du club s'investissent personnellement fortement pour mettre en place un cadre de travail permettant aux judokas du groupe compétition de progresser plus rapidement sur le plan technique et se préparer à la compétition.

Le club subventionne les entraînements du groupe compétition ainsi que les différents stages.

Il attend en retour un investissement dans les différentes compétitions individuelles et par équipes ainsi qu'une assiduité et ponctualité lors des entraînements.

### • **LES MOYENS MIS EN PLACE PAR LE CLUB**

1. Entraînements spécifiques pour les enfants du groupe compétition afin de les préparer au mieux à la compétition.
2. Stages subventionnés spécifiques pour le groupe compétition.
3. Prise en charge du coût de la compétition pour chaque combattant inscrit.
4. Entraîneurs présents lors des compétitions.

### • **CONDITIONS POUR PARTICIPATION AUX ENTRAÎNEMENTS "COMPETITIONS"**

1. Être sélectionné par son entraîneur
2. Être assidu et ponctuel aux entraînements
3. Avoir un bon comportement lors des entraînements
4. Participer aux compétitions individuelles et par équipes proposées par le club.

### • **LES OBLIGATIONS DU JUDOKA**

#### **A l'entraînement :**

1. Participer aux entraînements fixés en début de saison.
2. Un pointage étant effectué par l'entraîneur, le prévenir en cas d'absence.
3. Chaque judoka du groupe compétition doit accepter le fait qu'il s'entraîne pour lui-même et qu'il participe par son implication à la progression de l'ensemble du groupe compétition (quel que soit le niveau de ses partenaires).
4. L'accueil et l'intégration des nouveaux et des plus jeunes doivent se faire dans la plus parfaite harmonie.

## En compétition :

1. Chaque judoka représente l'Entente Oise Judo. Dès lors, il s'engage à adopter un comportement irréprochable (respect de l'adversaire, esprit sportif, etc..) lors de chaque compétition.
2. Le judoka fait passer l'esprit collectif avant toute considération individuelle. Les judokas manquant de respect seront exclus de la compétition et de l'équipe.
3. Les judokas du groupe compétition doivent répondre aux sollicitations du club. Le refus de répondre aux sollicitations du club peut entraîner la désinscription du groupe compétition. Dans la mesure du possible, participer à toutes les compétitions pour lesquelles il est sélectionné par le club.
4. Faire un minimum de compétition dans l'année. Le non-respect de cet objectif entraînera automatiquement la désinscription du judoka au groupe compétition pour la saison suivante.
5. En cas de blessure, venir encourager ses partenaires dans la mesure du possible.
6. Participation aux animations sportives du club.

Cette charte a pour vocation d'établir des engagements réciproques clairs entre le club et chaque judoka du groupe compétition.

Adhérer à cette charte est obligatoire pour faire partie du groupe compétition ; elle permet au club de décider de ne pas inscrire en compétition un judoka ne respectant pas ses engagements et peut entraîner le renvoi du groupe compétition.

L'adhésion loyale à ces règles de fonctionnement dans leur totalité permettra au club et aux judokas de progresser et ainsi à tous de vivre notre passion commune ensemble.

NOM ET PRÉNOM :

Signature du judoka :

Signature du représentant légal (si adhérent mineur) :